## Impôts : les dernières baisses du quinquennat

« Impôt de production : la baisse rognée par l'énergie », titre Le Figaro, relevant que la flambée du gaz et de l'électricité risque de contrarier l'effort fiscal en faveur des entreprises. « Ces tensions jettent un voile d'incertitude sur le climat des affaires », juge le directeur général de France Industrie, Vincent Moulin Wright. En atteste la dernière note de conjoncture de l'Insee qui observe des « hausses inédites » des prix de production de l'industrie française de 14 % sur un an, en octobre. Certes, le gouvernement a tenté d'atténuer le coût pour les petits professionnels et les entreprises industrielles très consommatrices d'énergie. D'autres dispositifs sont encore en réflexion, indique Bercy. Mais ce phénomène conjoncturel commence à entacher les effets bénéfiques de la baisse des impôts de production, estime le quotidien. « C'est une inquiétude majeure chez les industriels », avertit Vincent Moulin Wright. Toutefois, « sans cette baisse et sans le plan de relance, la situation serait pire! » poursuit-il. Cet effort fiscal pourrait aussi être contrarié par la hausse des taux des taxes foncières par les élus des collectivités locales. « Dans certaines communes, on l'observe déjà cette année », avertit Jean-Luc Leca, dirigeant de la société d'audit et de conseil DL Développement, « Nous avons eu quelques remontées locales. Mais c'est trop spécifique pour être généralisé », tempère Gérard Orsini, de la CPME. Les patrons suivent toutefois l'affaire de près, craignant une généralisation de la pratique au cours des prochaines années. (Le Figaro, p.19)

« Fiscalité : la France revient dans le match », titre Les Echos, pour son éditorial signé Etienne Lefebvre, qui souligne que dans trois domaines clés, l'Hexagone n'est plus dans une situation atypique. La fiscalité du capital tout d'abord, grâce à la flat tax de 30 % et à la réforme de l'ISF. Autre changement majeur : le niveau de l'imposition des bénéfices, qui sera ramené à 25 % l'an prochain. Enfin, l'économie française est redevenue compétitive en matière de coût du travail sur les bas salaires. Il reste toutefois des points noirs, estime l'éditorialiste. Sur le coût du travail notamment, les charges demeurent nettement plus lourdes sur les salaires moyens et élevés, ce qui pénalise en particulier l'industrie et la recherche. (Les Echos, p.10)